

# LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

...

DES MÉNAGES



## ...VONT À LA DÉCHETTERIE

Vous en avez sûrement des produits dont l'emballage est couvert de symboles pour vous mettre en garde: le produit pique la peau, brûle ou pire explose ! Certains n'ont même pas de signe particulier et pourtant leur usage n'est pas à prendre à la légère : ils ont souvent un impact sur la santé et l'environnement.

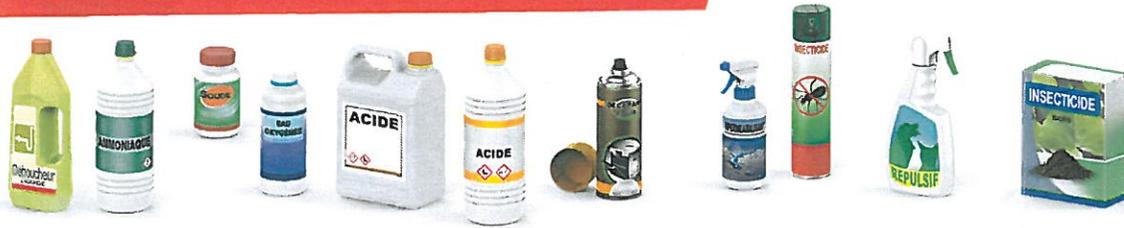
Voici quelques conseils pour se débarrasser correctement de ces déchets ou mieux encore comment s'en passer !



accueil@covaldem11.fr - 04 68 11 97 00 - www.covaldem11.fr

# DÉCHETS SPÉCIFIQUES : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHETTERIE

## Déchets des produits spéciaux d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniaque, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).



Nettoyer régulièrement avec un nettoyant multi-usages à base végétale, en respectant les doses, évite d'avoir recours à des produits "miraculeux" et chers !



Connaissez vous les écolabels ? Ils garantissent la qualité des produits et leurs moindres impacts sur l'environnement.



## Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.

## Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.



Pour nettoyer la vitre d'un insert ou d'un poêle à bois, rien de mieux qu'un peu de cendre sur une éponge humide et frottez !



## Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.



Recette de produit lave glace : 900ml d'eau, 100ml de vinaigre, 2 cuillères à café de liquide vaisselle. Option pour l'hiver : ajouter de l'alcool. Mélangez le tout et c'est prêt !



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, essence de térébenthine, acétone.

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Ne polluons plus les poubelles, rapportons nos déchets spécifiques en déchetterie.

## Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.



Respecter les doses, protéger au maximum l'eau en période hivernale. Des absorbants biodégradables existent. Ils réduisent l'utilisation des produits chimiques, renseignez vous auprès de votre pisciniste.



## Déchets des produits du jardinage



La loi 2014-110 du 6 février 2014 appelée loi Labbé interdit à partir du 1 janvier 2017 à l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public. **Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction s'étend aux particuliers. Les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires.** Tous ces produits de la gamme amateurs sont d'ailleurs interdits à la vente. (Exception faite des produits de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique)



De nombreuses techniques existent pour remplacer l'engrais ou les pesticides: le compost est un très bon fertilisant, les plantes aromatiques éloignent les ravageurs ... de bons conseils sur [www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org)



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.